



**Déclaration de l'UNSA-Education lors du
CDEN du 02 octobre 2015.**

Madame le préfet (ou son représentant),
Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur départemental des services de l'éducation nationale,
Monsieur le président du Conseil Départemental (ou son représentant),
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Après dix-huit mois d'âpres négociations, les propositions issues du projet PPCR s'appliqueront malgré tout.

Six des neuf organisations représentatives de la fonction publique avaient décidé de les accepter. D'autres les ont refusées, faisant ainsi le choix de ne pas participer au suivi des mesures prévues dans cet accord.

Heureusement que d'autres organisations ont pris leurs responsabilités, faute de quoi les fonctionnaires pourraient attendre encore de nombreuses années des avancées concrètes, alors que le gouvernement est prêt à consacrer cinq milliards d'euros pour améliorer le pouvoir d'achat et les carrières des fonctionnaires.

Il pourra cependant le faire, puisque le premier ministre a finalement annoncé mercredi que les mesures s'appliqueraient...

Ces propositions gouvernementales visent dans un premier temps à réaffirmer et à consolider le statut de la fonction publique. Et ce n'est pas du luxe.

Refuser de telles mesures ne pourrait, en effet, que conforter les critiques actuelles contre le statut des fonctionnaires

Elles comportent également des avancées concrètes en faveur du pouvoir d'achat et la carrière des enseignants.

De plus un rendez-vous salarial est programmé en février 2016 avec les organisations signataires, pour réévaluer le point d'indice. Son gel n'a que trop duré !

Cet accord PPCR n'est pas complètement à la hauteur des attentes des fonctionnaires et des enseignants. Il marque cependant une première inflexion dans la politique de rigueur salariale de l'État vis-à-vis de ses agents. Il servira de point d'appui pour des avancées futures.

Croire qu'il aurait été plus facile d'améliorer le sort des fonctionnaires alors que l'accord n'était pas conclu manque sérieusement de discernement.

Espérer que des futures échéances électorales de 2017 naîtra une majorité plus favorable aux fonctionnaires serait se tromper lourdement . C'est aussi un manque de réalisme face à l'urgence d'agir contre la dégradation constante du pouvoir d'achat.

Ce sont ces motifs qui ont conduit l'UNSA, en syndicat responsable, à se prononcer en faveur de

l'accord PPCR.

Le gouvernement, par la voix de son premier ministre a décidé de l'appliquer malgré l'opposition de quelques uns, ce qui met en relief les limites de la loi régissant le dialogue social dans la fonction publique.

L'UNSA-Education continuera de se battre pour restaurer un peu de pouvoir d'achat aux enseignants, pour que leurs carrières progressent et que le point d'indice augmente.

En ce qui concerne les nouveaux programmes, au-delà de la présentation de la ministre, concernant la dictée quotidienne, par exemple, qui en dit long sur l'état du débat éducatif dans notre pays et sur le poids de l'idéologie la plus rétrograde sur les questions pédagogiques, le Conseil Supérieur des Programmes a mené un très gros travail de réécriture et de mise en forme pendant l'été, avec plus de cohérence, de continuité, de lisibilité, en réponse aux attentes des enseignants.

Plus fondamentalement, si les programmes dessinent clairement un objectif ambitieux d'autonomie intellectuelle pour tous les élèves, dans le but de comprendre et agir sur le monde dans lequel ils vivent, les contenus restent volumineux. Surtout que ces programmes délivrent des attendus de fin de cycle sans préciser clairement le niveau de maîtrise attendu. Nous souhaitons que ce chantier restant soit mené par la DGESCO en collaboration avec les enseignants de terrain.

Au sujet de la réforme du collège, si la construction de la réforme est achevée, certaines inquiétudes restent présentes et il est très important que nos collègues reçoivent rapidement une information précise pour éviter la propagation du discours négatif propagé par certains dans les établissements.

Il est donc essentiel que débute le plus rapidement possible une formation pour TOUS les enseignants.

Pour l'UNSA-Education, nous rappelons que la formation obligatoire doit avoir lieu pendant les heures de travail ordinaires, tandis que seule la formation pour les volontaires correspond à un développement professionnel personnel

Au sujet de l'évaluation des élèves et du DNB, malgré l'omniprésence du discours conservateur, l'UNSA-Education affirme qu'on ne doit pas renoncer à convaincre l'opinion publique de la nécessité de transformation de notre système d'évaluation.

On va conserver une addition de points, les élèves devant avoir obtenu la moitié des points pour avoir le DNB, alors que le principe de non-compensation entre les domaines du socle est inscrit dans le décret...

On conservera également des épreuves terminales d'examen. Ces concessions à l'opinion conservatrice sont regrettables, mais il reste essentiel que les procédures d'orientation se fondent d'abord sur la maîtrise des domaines du socle.

En ce qui concerne le livret scolaire, qui se substitue au LPC, nous rappelons notre attachement à :

- la cohérence au sein du cycle 3
- la possibilité pour tous ceux qui travaillent par compétences de continuer à le faire
- l'aspect facultatif de l'évaluation chiffrée sur 20.

Au niveau strictement départemental, dans le premier degré, l'UNSA-Education se réjouit de la mise en place des temps partiels à 80%, avec les rectifications nécessaires suite à son intervention, quant à certaines lectures restrictives de la circulaire départementale.

Par contre, il est dommage que la situation déficitaire du département ait amené certains enseignants du premier degré à devoir renoncer à leur demande de temps partiel.

De même, nous notons une certaine improvisation de la part du ministère dans la mise en place d'une évaluation-diagnostique de rentrée au CE2 : cela a nécessité un travail supplémentaire pour les directeurs et directrices d'école, ainsi que pour les collègues concerné(e)s, sans que celui-ci ait pu être anticipé.

Le manque de postes attribué à notre département a empêché l'ouverture nécessaire dans certaines écoles lors des ajustements de rentrée (Oraison, Gréoux élémentaire, où la moyenne par classe a encore augmenté depuis le début de l'année).

Nous nous félicitons de l'augmentation des moyens alloués à l'aide administrative, ainsi qu'à l'aide aux élèves en situation de handicap dans notre département, tout en rappelant notre demande de pérennisation de ces emplois, avec un statut non-précaire pour ces personnels.

Enfin, nous voulons manifester notre inquiétude face à la baisse constante des crédits de fonctionnement, qui aboutissent à des incertitudes quant aux remboursements des frais de déplacement, risquant d'impacter tant les personnels des RASED que les conditions de mise en place de certaines missions du CHSCT.

Toujours dans le premier degré, mais à l'échelon national, l'UNSA-Education rappelle l'injustice que constitue la différence entre l'ISAE, et l'ISOE des enseignants du second degré.

A ce jour, la pétition proposée par la SE-Unsa, demandant que celle-ci soit portée à 1200 €, a déjà obtenu plus de 30000 signatures : nous espérons qu'une réponse adéquate sera apportée à notre demande!

En conclusion, la refondation de l'école se poursuit ; l'UNSA-Education reste cependant vigilante pour que les moyens qui lui sont consacrés soient à la hauteur des attentes des personnels.

Les représentants de l'UNSA-Education,
Amandine MORELLO et Frédéric SCHMIDT.